



Lille, le 16 mai 2018

Monsieur Jean René LECERF  
Président du Conseil Départemental du Nord

objet : préavis de grève.

Copie à D.LOMBARDO, directeur de la MDPH59

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, SUD dépose **un préavis de grève de 24h pour l'ensemble des agents de la collectivité et de la MDPH59, le mardi 22 mai 2018 à compter de 00h00.**

Parce que la Fonction Publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour toutes et tous, SUD inscrit ce préavis dans le légitime combat contre les réformes menées par le gouvernement concernant l'ensemble de la Fonction Publique. Ces projets de réforme, CAP 2022, sont des attaques contre un service public de qualité et égalitaire. Ils affaiblissent la démocratie de proximité, l'égalité de traitement de toutes les citoyenNEs et portent atteinte aux conditions de travail et d'emploi des agentEs.

Et parce que votre politique dévastatrice s'inscrit dans la même logique que celle du gouvernement, ce préavis porte également les préoccupations de nos collègues du Département et de la MDPH du Nord : suppression massive de postes, suppression de temps de repos, privatisation d'emplois publics (notamment dans les collèges), politique du chiffre et de la performance, précarisation des emplois, diminution des moyens à destination de la population (baisse des subventions, réduction des enveloppes AMASE, baisse du budget pour la lecture publique, suppression des séjours colos, etc.)

Contrairement aux messages de votre propagande, la majorité des agentEs de notre collectivité subissent vos choix politiques et budgétaires, voient leurs conditions de travail se dégrader fortement, tombent de plus en plus malade du fait des pressions liées à la charge de travail, à un « management » maltraitant et une perte de sens dans l'exercice de leurs missions quotidiennes pour l'intérêt général.

Nous portons donc les revendications suivantes :

→ **L'arrêt immédiat de toutes les suppressions de postes et le remplacement des postes supprimés, gelés, laissés vacants**

→ **Le remplacement sans condition des arrêts maladies, maternité et départs à la retraite des collègues**

→ **La titularisation de l'ensemble des contractuels de catégorie C sur postes vacants et des contrats GIP à la MDPH**

→ **Le rétablissement des 10 jours de congés exceptionnels**

**syndicat SUD des personnels du Département du Nord**

→**L'arrêt des privatisations dans les collèges et l'embauche de personnel statutaire technique à la hauteur des besoins**

→**La création sans délai d'une commission d'enquête composée d'élus du Conseil Départemental et des représentants du personnel afin d'évaluer l'ensemble des dysfonctionnements de la MDPH 59, les politiques RH et les réorganisations en cours et passées dans ce GIP, la qualité du service rendu à la population et l'évaluation des besoins.**

→**L'adoption d'un budget départemental qui fait de la réponse aux besoins de la population une priorité**

→**L'arrêt immédiat et définitif des méthodes de « management » actuelles, généralisées à tous les services.** La fin de ces pratiques maltraitantes, infantilisantes qui mettent en œuvre la concurrence du touTEs contre touTEs et qui sont contraires à la nécessaire coopération entre agents publics pour l'intérêt général.

→**La mise en œuvre d'une politique RH qui respecte et soutien ses agents publics :** transparence dans le droit à la mobilité par la mise en place des CAP mobilité pour l'ensemble des DGa, le passage des ratios à 100% pour l'ensemble des avancements de grades, le respect du droit au temps partiel, à la formation, une politique d'action sociale en faveur du personnel, etc.

→**La prise en compte et le respect des équipes sociales et médico-sociales** travaillant quotidiennement en prise directe avec les populations.

Nous sommes déterminéEs et résoluEs à nous faire entendre lors de la rencontre que vous nous proposerez.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour SUD,  
Olivier TRENEUL,  
porte-parole.



Pour la section SUD MDPH59,  
Angélique PATIN,  
porte-parole.



PO.